



Motions 2016-2020

2ème Congrès
d'industriAll Europe

Madrid
7-9/6/2016

Motions 2016-2020 d'industriAll European Trade Union

Adoptées par le 2^{ème} Congrès d'industriAll Europe le 8 juin 2016

Renforcer l'importance stratégique du dialogue social sectoriel !

IndustriAll European Trade Union est active dans près d'un quart de tous les dialogues sociaux sectoriels européens, elle endosse par conséquent une part de responsabilité quant à l'avenir des emplois dans les secteurs qu'elle organise et leurs filières. Les résultats du dialogue social dépendent en grande partie de la bonne volonté des partenaires sociaux. Lorsque cela n'a pas été le cas, le dialogue social a eu une portée très limitée.

La multitude de positions communes conclues avec les associations patronales respectives démontre d'une part l'autorité d'industriAll European Trade Union et d'autre part le vif intérêt qu'a l'industrie d'agir conjointement pour son avenir en Europe.

Le périmètre des positions communes concerne des domaines aussi larges que les conditions de santé et sécurité au travail, les formations et reconversions visant à garantir ou créer de nouveaux emplois ou encore des revendications en matière de politique industrielle envers la Commission européenne. De plus, des mesures concrètes visant à garantir la prospérité et l'emploi dans l'industrie ont été définies dans le cadre de projets et d'études. Toutefois dans un certain nombre de secteurs, les employeurs ne sont pas prêts à discuter de sujets dépassant leurs seules inquiétudes industrielles. IndustriAll European Trade Union condamne cette attitude et appelle les employeurs à également s'engager sur des questions sociales.

IndustriAll European Trade Union met en avant le potentiel des positions communes qui doivent être prises en compte par la Commission européenne.

Il sera par conséquent essentiel à l'avenir aussi de renforcer l'approche stratégique du dialogue social et, dans la mesure du possible, de le développer, même si, dans certains secteurs, le dialogue social n'a pas pu être exploité de manière optimale et efficace.

Dans le débat relatif à la politique de la Commission européenne, nous devons utiliser le dialogue social sectoriel comme outil complémentaire pour permettre aux syndicats d'atteindre leurs objectifs au niveau européen, notamment en ce qui concerne une politique d'investissements dans les lieux de travail, l'infrastructure et l'avenir de l'industrie en Europe.

Des évaluations publiques et obligatoires de l'impact des accords négociés par les partenaires sociaux ne sont, de notre point de vue, pas conciliables avec les aspirations sociales de la Commission européenne, ni même avec les dispositions du traité de l'UE.

Par conséquent, dans les prochaines années, industriAll European Trade Union :

- Responsabilisera davantage la Commission européenne quant aux décisions relatives aux droits des salariés et en matière de politique industrielle par le biais des accords des dialogues sociaux sectoriels ;
- Placera les associations patronales européennes face à leurs responsabilités lorsque le modèle social européen et les normes fondamentales de travail de l'OIT seront remis en question au niveau national ;
- Regroupera les positions communes et cohérentes des divers dialogues sociaux sectoriels et, dans la mesure du possible, adoptera des déclarations intersectorielles afin de donner plus de poids aux revendications ;
- Examinera les exemples positifs d'accords dans les différents dialogues sociaux sectoriels, et lorsque cela sera approprié, les fera valoir dans d'autres dialogues sociaux, et
- Utilisera chaque dialogue social sectoriel pour mettre en avant ses objectifs dans le but d'assurer la croissance et la justice sociale.